

Cheminement sur **2** ans (4 sessions)

Nouvelle structure : Maîtrise professionnelle en sciences infirmières

Admission hiver 2024

1 ^{re} année			
Hiver 1	Cr	Automne 1	Cr
SIN-7003 Mobilisation des connaissances et développement de projets	3	SIN-7000 La pratique infirmière avancée : perspectives et enjeux	3
Cours de la règle 1 : SIN-7022 * Recherche qualitative ou Cours optionnel champ thématique)	3	Cours de la règle 1 : SIN-7016 * Méthodes quantitatives et statistiques ou Cours optionnel (champ thématique)	3
Cours optionnel (champ thématique)	3	Cours optionnel (champ thématique)	3
Cours optionnel (champ thématique)	3	Cours optionnel (champ thématique)	3
Nombre de crédits de la session	12	Nombre de crédits de la session	12
2 ^e année			
Hiver 2	Cr	Automne 2	Cr
Cours optionnel (champ thématique)	3	SIN-6072 Stage 2** (Pr. : SIN-6071) ou SIN-6075 Projet d'intervention 2** (Pr. : SIN-6074)	6
SIN-6071 Stage 1** ou SIN-6074 Projet d'intervention 1** (Pr. : SIN-7000, SIN-7003 et Règle 1)	6	SIN-6573 Rapport de stage (Pr. : SIN-6072)*** ou SIN-6576 Rapport de projet d'intervention (Pr. : SIN-6075)***	6
Nombre de crédits de la session	9	Nombre de crédits de la session	12

* Pour répondre à la règle 1, prendre le cours [SIN-7022](#) (offert à l'hiver seulement) ou le [SIN-7016](#) (offert à l'automne seulement) ou prendre ces deux cours.

** Ces cours sont considérés comme des cours à temps plein.

*** Préalable suivi en concomitance.

Il est possible de suivre des cours optionnels à la session d'été.

1 crédit = 3h de travail / semaine (présence au cours ou stage + études + travaux)

Note : Tous les cours réussis du [microprogramme en pratique interprofessionnelle en oncologie](#) peuvent contribuer à ce cheminement venant ainsi réduire le nombre de cours optionnel à réussir.

Ce cheminement-type est présenté à titre indicatif seulement. Celui-ci peut être modifié en tout temps.

Cheminement sur 3 ans (6 sessions)

Nouvelle structure : Maîtrise professionnelle en sciences infirmières

Admission hiver 2024

1 ^{re} année			
Hiver 1	Cr	Automne 1	Cr
Cours de la règle 1 : SIN-7022 * Recherche qualitative ou Cours optionnel champ thématique)	3	SIN-7000 La pratique infirmière avancée : perspectives et enjeux	3
Cours optionnel (champ thématique)	3	Cours de la règle 1 : SIN-7016 * Méthodes quantitatives et statistiques ou Cours optionnel (champ thématique)	3
		Cours optionnel (champ thématique)	3
Nombre de crédits de la session	6	Nombre de crédits de la session	9
2 ^e année			
Hiver 2	Cr	Automne 2	Cr
SIN-7003 Mobilisation des connaissances et développement de projets	3	Cours optionnel (champ thématique)	3
Cours optionnel (champ thématique)	3	SIN-6071 Stage 1** ou SIN-6074 Projet d'intervention 1** (Pr. : SIN-7000, SIN-7003 et Règle 1)	6
Cours optionnel (champ thématique)	3		
Nombre de crédits de la session	9	Nombre de crédits de la session	9
3 ^e année			
Hiver 3	Cr	Automne 3	Cr
SIN-6072 Stage 2** (Pr. : SIN-6071) ou SIN-6075 Projet d'intervention 2** (Pr. : SIN-6074)	6	SIN-6573 Rapport de stage (Pr. : SIN-6072)*** ou SIN-6576 Rapport de projet d'intervention (Pr. : SIN-6075)***	6
Nombre de crédits de la session	6		6

* Pour répondre à la règle 1, prendre le cours [SIN-7022](#) (offert à l'hiver seulement) ou le [SIN-7016](#) (offert à l'automne seulement) ou prendre ces deux cours.

** Ces cours sont considérés comme des cours à temps plein.

*** Préalable suivi en concomitance.

Il est possible de suivre des cours optionnels à la session d'été.

1 crédit = 3h de travail / semaine (présence au cours + études + travaux)

Note : Tous les cours réussis du [microprogramme en pratique interprofessionnelle en oncologie](#) peuvent contribuer à ce cheminement venant ainsi réduire le nombre de cours optionnel à réussir.

Ce cheminement-type est présenté à titre indicatif seulement. Celui-ci peut être modifié en tout temps